

2021/22 FR

Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires culturels du Conseil de  
l'Europe  
Cycle de Certification 2021-2022

Evaluation régulière :

# RESEAU ART NOUVEAU NETWORK

Rapport d'expert indépendant

Cultural route  
of the Council of Europe  
Itinéraire culturel  
du Conseil de l'Europe





## Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe Cycle de certification 2021-2022

### Rapport d'expert indépendant

### Réseau Art Nouveau Network

*Information de l'auteur:*  
*Eleonora Berti, PhD*  
*Expert indépendant*  
*eleonora.berti@yahoo.it*  
*+39 3337025119*



Cultural route  
of the Council of Europe  
Itinéraire culturel  
du Conseil de l'Europe



\*Les opinions exprimées dans ce rapport d'expert indépendant sont celles de l'auteur, et n'engagent en rien l'Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.

## TABLE DES MATIÈRES

1. Sommaire Exécutif
2. Introduction
3. Corps de l'évaluation
  - 3.1 Thème de l'itinéraire culturel
    - 3.1.1 Définition du thème de l'itinéraire
    - 3.1.2 Contexte historique et culturel
    - 3.1.3 Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par le thème
  - 3.2 Liste des priorités d'action
    - 3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement
    - 3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen
    - 3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens
    - 3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts
    - 3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable
  - 3.3 Réseau de l'itinéraire culturel
    - 3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau
    - 3.3.2 Composition actuelle du réseau par pays et type de membre
    - 3.3.3 Extension du réseau depuis la dernière évaluation
    - 3.3.4 Extension du réseau dans les trois années à venir
  - 3.4 Outils de communication
    - 3.4.1 Etat des lieux des outils de communication développés par le réseau (charte graphique, supports de communication, logo, canaux de communication, signalétique, cartes, etc.)
    - 3.4.2 Respect des Directives liées à l'utilisation du logo « Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe »
4. Conclusions et recommandations
5. Liste des références
6. Annexe 1 : Programme de visite de terrain et/ ou d'entretiens en ligne avec la direction du réseau et les membres du réseau
7. Annexe 2 : Liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert
8. Annexe 3 : Liste des acronymes, liste des figures, tableaux et documents complémentaires.

## 1. Sommaire Exécutif

L'itinéraire Culturel Réseau Art Nouveau Network (RANN) est coordonnée par l'association qui porte le même nom.

RANN a été créé comme asbl de droit belge en 2006, avec siège à Bruxelles, et a été certifié par le Conseil de l'Europe en 2014.

Les activités du réseau visent à préserver et promouvoir l'Art Nouveau et les styles qui se sont rapidement développés dans les Pays Européens et au-delà, influencés par ce style, qui a changé les codes architecturaux et artistiques l'Europe moderne.

Aujourd'hui, le RANN compte 27 membres issus de 14 Pays européens et un membre, basé à Cuba.

Les activités du réseau ont été affectées au cours des deux dernières années (2020 et 2021) par la survenue de l'urgence pandémique liée à la COVID-19. Cela a sensiblement réduit les rencontres et les projets de terrain qui étaient prévus.

RANN a su assurer l'amélioration de l'utilisation des outils numériques afin de proposer des activités alternatives aux rencontres qui auraient dû avoir lieu et a organisé les conférences scientifiques sous forme de webinaires. Au cours des deux dernières années RANN a aussi renforcé sa communication numérique ainsi que l'utilisation des nouvelles technologies et cela avec deux objectifs principaux : assurer l'échange et les coopérations entre ses membres et trouver des nouvelles formes pour organiser les activités destinées au public.

Depuis la dernière évaluation régulière, effectuée en 2017-2018, l'équipe du secrétariat du RANN, formée par deux personnes, a changée, et cela a impliquée un passage de consignes à un moment très délicat à cause de la situation globale. Aujourd'hui travaillent au sein du secrétariat du réseau une coordinatrice, employée deux jours sur cinq, et une assistante, qui travaille 3 jours sur cinq.

La nouvelle coordinatrice a repris les dossiers en cours, ainsi que les projets européens, et mis à point une claire stratégie d'élargir davantage le réseau, tout en consolidant les relations avec les membres adhérents.

Le comité scientifique qui est bien structuré, a de plus en plus un rôle essentiel en tant qu'organe de conseil pour le secrétariat : ses membres s'engagent dans le choix des sujets de réflexion qui sont proposés aux membres du réseau, ainsi que dans la proposition de thématiques d'intérêt pour les conférences et les rencontres organisés par RANN.

La Journée mondiale de l'Art nouveau, décrétée en 2012, est célébrée le 10 juin de chaque année. Il s'agit désormais de l'événement phare du RANN, qui la coordonne au niveau européen, en choisissant un thème.

Du point de vue de la visibilité, des améliorations sont nécessaires pour créer une image commune plus forte : le logo de l'itinéraire certifié est encore peu utilisé par les membres. L'appartenance à ce réseau doit être soulignée à travers les outils de visibilité et aussi par le biais de formations *ad hoc* des guides et des animateurs du patrimoine actifs dans les sites qui font partie de l'itinéraire.

Compte tenu de l'influence extraordinaire de l'Art Nouveau, l'itinéraire présente un grand potentiel de développement, tant dans les pays déjà impliqués, à travers l'engagement des nouvelles villes et institutions, que dans des pays qui pour l'instant ne sont pas impliqués, tels que le Royaume-Uni (pré-raphaélites), ou la Fédération de Russie (sur les traces de Benois, Bakst et Diaghilev).

La thématique de l'Art Nouveau ouvre aussi à la possibilité de créer des coopérations avec d'autres continents, où l'art nouveau s'est aussi développé, en particulier avec les Pays ibéro américains, avec les États-Unis (sur les traces de Louis Comfort Tiffany), ou encore des pays qui ont été inspirateurs de ce mouvement, comme le Japon. Afin d'assurer une cohérence narrative à l'itinéraire, il serait envisageable de créer des sous-itinéraires thématiques.

Sommaire des conclusions de l'expert

	Oui	Non
Le thème est conforme aux critères d'évaluation des thèmes énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, <b>I. Liste des critères d'éligibilité des thèmes.</b>	X	
L'itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des actions énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, <b>II. Liste des priorités d'action.</b>	X	
L'itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des réseaux énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, <b>III. Liste des critères pour les réseaux.</b>	X	
L'itinéraire culturel met en œuvre les directives d'utilisation du <b>logo « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe »</b>	X	

## 2. Introduction

Le mouvement de l'Art Nouveau est connu et apprécié universellement, sous des noms divers, selon le pays concerné, qui rappellent la modernité, le renouveau, et la rupture avec le passé : Art nouveau, en Belgique et en France, Sezessionstil en Autriche, Jugendstil en Allemagne, Nieuwe Kunst aux Pays-Bas, Liberty ou florale en Italie, Modernismo en Espagne, Modern en Russie.

L'origine de l'itinéraire Culturel Réseau Art Nouveau Network est liée à l'initiative lancée en 1999 par le Service des Sites et Monuments Historiques de la Région de Bruxelles, de réunir un groupe d'institutions et de villes venant des quatre coins de l'Europe et ayant en commun un riche patrimoine Art Nouveau. Ce premier noyau d'institutions a constitué en 2006 le Réseau Art Nouveau Network, une association sans but lucratif de droit belge, basée à Bruxelles et ayant pour objectif *« d'établir une coopération active et un échange d'expériences entre les nombreux participants européens activement impliqués dans l'étude, la protection, la promotion extensive et la diffusion du patrimoine "Art nouveau" européen et international »*.

Les buts du RANN ont été depuis sa création complètement en ligne avec les valeurs promus par le Conseil de l'Europe et avec les critères de certifications prévus pour les Itinéraires Culturels. RANN a été certifié par le Conseil de l'Europe en 2014.

Le statut réseau établit les missions du RANN parmi les autres, il « vise à stimuler l'intérêt du public et des autorités chargées de la préservation à l'égard de ce patrimoine, dont certains aspects restent méconnus ou en danger » (Article 5, paragraphe 1 de ses statuts).

En plus des axes de recherche développés par son comité scientifique, les activités de recherche conduites par les instituts et universités qui travaillent avec l'itinéraire, RANN vise à travailler de plus en plus sur des nouveaux projets à soumettre aux prochains appels Européens, afin de renforcer le réseau et de l'élargir dans de Pays et des villes qui ne font pas encore partie de l'Itinéraire.

L'analyse du dossier d'évaluation, du rapport élaboré par Claudia Constantinescu lors de l'évaluation précédente (2017-2018) et les interviews avec les représentants du RANN, ont permis d'avoir une vision complète, et de mettre en lumière les aspects à améliorer et les potentialités du réseau à prendre en compte dans la stratégie pour les années à venir.

### **3. Corps de l'évaluation**

#### **3.1 Thème de l'itinéraire culturel**

RANN est engagé dans la mise en valeur de l'art nouveau et des nuances que cette courante a développées à travers l'Europe et au-delà des frontières de notre continent, tout en comparant les différentes expressions que l'Art Nouveau a développées dans les pays impliqués.

##### **3.1.1 Définition du thème de l'itinéraire**

L'itinéraires illustre à travers les villes, les régions et les musées qui en sont membres, cette mouvement, né à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et propagé rapidement grâce aux expositions universelles et aux voyages d'architectes et artistes, et qui a caractérisé l'architecture, le design, la mode et les arts de l'époque.

Comme les responsables de l'itinéraire le déclarent «Répondant au même désir de révolutionner le vocabulaire formel jusqu'alors utilisé, chaque foyer de création national a apporté au style sa propre déclinaison en y apposant ses spécificités locales (Jugendstil en Allemagne, Style Liberty en Italie...) ce qui en fait un mouvement résolument européen». Cette approche est à la base du travail de RANN depuis sa certification en 2014.

Les responsables de l'itinéraire soulignent aussi l'importance de la nature, qui est l'une des sources fondamentales de l'Art nouveau.

Le thème de la nature, très présent dans les activités développées par le RANN, se prête à des approfondissements ultérieurs, en particulier en lien avec les questions de durabilité, écologie et responsabilité environnementale, qui sont au cœur des débats contemporains.

##### **3.1.2 Contexte historique et culturel**

L'intérêt de cette thématique est aussi lié au fait que ce style se développe surtout dans les nouveaux quartiers construits à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, élément qui permet de développer des itinéraires urbains à la découverte de parties des villes souvent éloignées des centre historiques et qui ne font pas toujours l'objet de visites touristiques.

Les membres du réseau proposent des activités complémentaires que, à partir du patrimoine architectural et artistique des villes, permettent de découvrir des aspects peu connu des villes et du patrimoine. A l'occasion de la Journée mondiale de l'Art Nouveau, le 10 juin de chaque année, les villes et institutions membres de l'itinéraire, travaillent à la mise en valeur d'un thème spécifique, qui est spécialement choisi par le RANN.

L'intérêt de cette thématique est aussi lié au fait que ce style a été développé surtout dans les nouveaux quartiers, bâti à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Cet élément permet de développer des itinéraires urbains à la découverte de parties des villes souvent éloignées des centre historiques et qui ne font pas toujours l'objet de visites touristiques.

##### **3.1.3 Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par le thème**

L'envergure européenne de la thématique est évidente : l'art nouveau est un mouvement qui présente des déclinaisons et de noms différents selon les territoires où il se développe.



Ceci est une richesse qui démontre bien la multiplicité et la complémentarité des identités européennes.

Les initiatives et les projets réalisés par les membres et les activités coordonnées par le secrétariat du RANN prennent en compte les valeurs du Conseil de l'Europe de manière implicite.

La Journée Mondiale de l'Art nouveau est un exemple d'activités qui met en avant l'accès au patrimoine, le dialogue interculturel, ainsi que la citoyenneté européenne.

Il est suggéré de souligner davantage le lien avec ces valeurs, afin de bien faire comprendre au public des initiatives ainsi que aux villes et institutions membres du réseau quelles sont les valeurs défendues et promues par le Conseil de l'Europe, et par conséquent par l'itinéraire.

Certaines actions devraient aussi avoir plus de visibilité, afin d'être plus utiles aux membres: en particulier le partage de bonnes pratiques de gestion du patrimoine culturel ou les initiatives consacrées aux jeunes et au dialogue interculturel devraient être systématisées, afin de structurer une sorte d'atlas à l'utilisation des villes et institutions membres du réseau.

Les Conventions de UNESCO font aussi l'objet de travail du RANN, en particulier dans le cas de membres qui sont classés au Patrimoine Mondial, par exemple le Musée Victor Horta ou le Mathildenhöhe Darmstadt. Il est important de prévoir des séances d'échange et d'information pour les membres du réseau, au cours desquelles les principes et les valeurs du Conseil de l'Europe soient expliqués, avec aussi des pratiques de terrain, soit développées par les villes du réseau, soit par d'autres itinéraires, afin de mieux travailler sur ces aspects.

## **3.2 Liste des priorités d'action**

### **3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement**

Les activités de recherche sont au cœur du travail du RANN depuis sa création, et cet aspect a été mis en avant aussi au cours des interviews avec les membres du réseau, qui considèrent la recherche et surtout la mise en contexte des savoirs existants une mission fondamentale du RANN.

Comme souligné dans le rapport d'évaluation 2017-2018, RANN a choisi au fil des années des thèmes européens qui permettent de faire le bilan et donner un cadre à des recherches et savoirs dispersés sur des questions spécifiques liées à l'art nouveau.

Des travaux de recherches ont été conduits par des groupes de chercheurs universitaires et une rubrique consacrée aux thèses de doctorat est présente sur le site web du RANN et peut être consulté par les internautes.

En particulier, entre 2018 et 2021, les recherches effectuées par les experts du secteur ont été regroupées à travers trois projets majeurs :

- « Reconstruire après le feu », conférence organisée par le Réseau et l'Université Libre de Bruxelles
- Colloque international « Les intérieurs d'époque Art nouveau : analyser, restaurer, rendre accessible »
- Cycle de conférences organisée par l'Université de Lorraine et le Musée de l'École de Nancy

Un cycle de conférences est prévu dans les mois à venir et aura comme thème le rôle des femmes dans l'Art Nouveau.

Il est suggéré que cette activité de recherche et de mise en cohérence et en contexte des savoirs autour de l'art nouveau soit mise à disposition des membres du réseau et puisse nourrir la médiation du patrimoine faite dans les sites et musées partie du réseau.

Le comité scientifique, créé en 2019, est actuellement composé de cinq membres venant de cinq Pays, dont trois historiens de l'art, spécialiste de l'art nouveau, un architecte et un historien de l'architecture et de l'urbanisme.

Il est recommandé que des spécialistes d'autres domaines, tels que le tourisme culturel ou la médiation du patrimoine, puissent rejoindre et compléter le comité, afin d'assurer une vision plus holistique et globale de la thématique, pour faciliter la mise en pratique des conclusions des travaux scientifiques et des recherches et pour nourrir la narration proposée par RANN à l'échelle européenne et locale.

Douze universités, qui couvrent une large géographie (9 Pays, dont les Etats-Unis), travaillent avec RANN et sont actives dans les travaux de recherche : il s'agit de l'Université de La Cambre-Horta, de l'Université de Ljubljana, d'Oradea, l'Institut d'Urbanisme de la République de Slovénie, Université d'Aix-Marseille, de Glasgow, de Lorraine, de Palermo, le GRACMON, le Polytechnique de Milan, l'Université d'Aveiro et de Miami.

Dans ce cas, il serait très utile que les universités puissent activer des synergies au travers de programmes d'échange d'étudiants ou de doctorants, ou en créant des recherches communes et en structurant des équipes internationales.

Les coopérations entre Universités et membres du réseau peuvent aussi faire l'objet de financements européens tels que ERASMUS ou HORIZON.

### **3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen**

La valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine à l'échelle européenne fait l'objet en particulier des Journées mondiales de l'Art Nouveau. Chaque année, à cette occasion le RANN propose une thématique que les membres développent, en organisant des visites et des événements spéciaux.

Cet événement, dans lequel le RANN s'investit beaucoup, montre l'existence d'un réseau à l'échelle européenne vis-à-vis du grand public.

Chaque membre du réseau organise au cours de l'année des activités de manière indépendante, sur des sujets qui sont partagés avec d'autres membres, comme dans le cas d'expositions, ou en développant des nouvelles modalités de visite, par exemple en utilisant les technologies 3D.

Ces expériences de médiation du patrimoine, ou de mise en question de certains aspects de l'Art Nouveau, ou encore l'utilisation de nouvelles technologies devraient faire l'objet d'échange entre les membres, afin de consolider le réseau existant et d'encourager le partage d'expérience entre villes et institutions font partie du RANN.

Les échanges constituent la plus-value de l'itinéraire, comme constaté par les membres interviewés.

Pour cette raison, les membres pourront prévoir des activités organisées en partenariat entre eux, tout en soulignant l'adhésion à l'itinéraire, et en expliquant le contexte européen, qui est essentiel pour bien comprendre le rôle et les apports de chaque membre au sein de la narration fournie par le RANN.

Pour le futur, il est conseillé de continuer l'approche des groupes de travail thématiques, comme RANN a déjà expérimenté avec la création du groupe dédié à la médiation culturelle pendant la pandémie, entre 2020 et 2021.

D'autres groupes thématiques pourront faciliter l'échange de pratique et la mise en commun des expériences dans des domaines clé pour les membres du réseau, tout en stimulant le tutorat et l'aide entre les membres.

Parmi les projets conduits par le RANN avec ses membres au cours des années passées, le projet « *Sustainable protection and promotion of Art Nouveau heritage in the Danube Region* » représente une très bonne pratique. Ce projet, financé dans le cadre d'INTERREG Danube, est terminé en décembre 2019 et a eu comme objet la valorisation et la protection des bâtiments art nouveau dans la macro-région du Danube.

Dix organisations de sept pays avec le but de conduire des recherches sur la présence de l'Art Nouveau dans la région et de suggérer des politiques visant la mise en valeur, la protection et la restauration du patrimoine bâti.

Parmi les partenaires du projet il y avait des villes et des institutions qui sont déjà membres de RANN et aussi des villes potentiellement intéressées, mais pas encore membre. Le projet a offert l'opportunité à ces institutions de connaître RANN et de commencer un travail en réseau qui pourrait déboucher l'adhésion réseau et à la création d'activités communes.

### **3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens**

Ce point avait été déjà indiqué comme remarquable dans la précédente évaluation de l'itinéraire : les membres organisent des initiatives, des rencontres et des échanges à la destination du jeune public.

Ces activités incluent des visites spéciales, des ateliers, des quiz, de compétitions.

Un exemple très réussi est l'initiative Home Alone, organisée au Musée Horta à l'occasion des Journées du Patrimoine 2018. Pendant deux jours, les élèves du Lycée intégral Roger Lallemand à Saint-Gilles ont accueilli les visiteurs en leur faisant découvrir la maison et l'atelier de Victor Horta à travers des visites guidées nourries de saynètes de théâtre, de musique, de projections vidéo et d'ateliers créatifs destinés aux enfants.

Ces visites ont constitué l'aboutissement d'un projet pédagogique actif mené en étroite collaboration avec le Musée Horta et le Réseau Art Nouveau Network d'ateliers créatifs destinés aux enfants.

Autre initiative destinée aux jeunes est le projet de Summer School organisée en partenariat avec le réseau interuniversitaire CIVIS, un réseau cofinancé par le programme ERASMUS+. qui ressemble 8 université européennes : Université d'Aix-Marseille, la National and Kapodistrian University of Athens, University of Bucharest, Université libre de Bruxelles, Universidad Autónoma de Madrid, Sapienza Università di Roma, Stockholms universitet, Eberhard Karls Universität Tübingen, University of Glasgow. Le Réseau Art Nouveau Network a été invité par la faculté d'architecture La Cambre Horta de l'Université Libre de Bruxelles à assurer la coordination scientifique de l'édition 2022 d'une Summer School consacrée à l'Art nouveau. Des jeunes chercheurs venant de toute l'Europe et des Etats Unis participeront à ce projet. Au cours des deux semaines de travail, les participants auront l'occasion de visiter le patrimoine Art nouveau en Belgique et d'effectuer une période de stage, de 2 à 4 semaines, auprès des institutions membres du RANN.

Concernant l'engagement du jeune public par le biais réseaux sociaux, il est conseillé de renforcer les actions en direction des plus jeunes, en structurant des campagnes sur instagram, facebook ou twitter qui engagent ce cible.

Les membres aussi peuvent imaginer, à l'aide du comité scientifique et du secrétariat, des actions pilotes à la destination de cette cible, et renforcer les liens avec les écoles et les lycées dans les villes et régions adhérents, en proposant aux enseignants des visites spéciales aux sites et bâtiments partie de l'itinéraire et des recherches et activités (en

fonction de la tranche d'âge) à développer au cours de l'année scolaire sur la thématique de l'art nouveau.

### **3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts**

La pratique contemporaine de l'art et de la culture est toujours présente en filigrane dans les activités conduites par le réseau, telle que la Journée mondiale de l'Art Nouveau, que au cours les activités ou expositions conduites par les membres.

Un exemple d'activité organisée par le RANN dans ce domaine d'action est le concours photo « 2021 World Art Nouveau Day - Photo contest ! », organisé en 2021. Le concours a prévu des prix pour les gagnant.

### **3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable**

L'Art Nouveau, les patrimoine bâti de cette époque, les musées qui conservent les objets et les mobiliers constituent des attracteurs de tourisme pour les villes dans lesquelles cette courant s'est développée.

L'évaluation précédente soulignait la nécessité d'une stratégie coordonnée et claire au niveau européen pour le développement du tourisme culturel durable.

Encore aujourd'hui, la vocation principale du RANN est liée à la recherche scientifique et à l'organisation de manifestations culturelles.

Le membre qui semble le plus actif dans ce domaine est le Musée de Terrassa (Espagne), qui a organisé plusieurs visites thématiques au cours des années passées.

A Bruxelles l'Art Nouveau Pass a été lancé en 2021 : il s'agit d'un pass qui permet de visiter plusieurs lieux culturel liés à l'Art Nouveau.

Il faut constater que ces mêmes activités contribuent à augmenter l'attractivité des destinations qui font partie du réseau et que ces destinations sont pour la plupart déjà connues pour leur patrimoine Art Nouveau.

Dans ce contexte, RANN peut offrir aux villes la visibilité assurée par l'Itinéraire Culturel certifié par le Conseil de l'Europe. Les villes, accompagnées par RANN et son comité scientifique, devraient commencer à concevoir des produits touristiques qui prennent en compte cette dimension transfrontalière, qui est caractéristique du réseau.

La Journée mondiale de l'Art Nouveau, par exemple, est désormais un rendez-vous connu par les amateurs de l'art Nouveau et par les habitants des territoires RANN.

Le site internet de RANN contient un onglet Tourisme pour chaque ville : les documents qui y sont mentionnés et qui sont téléchargeables sont en général des brochures touristiques préparées par les offices du tourisme et qui ne sont pas spécialisées sur le patrimoine art nouveau. Pour cette raison, il serait d'intérêt de sélectionner les information que RANN veut partager sur ses membres, en assurant par la suite une mise à jour

Enfin, un groupe de travail tourisme culturel pourrait être créé afin de favoriser un travail en commun entre les membres, trop alourdir le travail du secrétariat. Un outil qui pourrait constituer la base de travail pour mettre en valeur l'offre touristique-culturelle de RANN est l'[Atlas Art Nouveau](#), où le patrimoine Art Nouveau européen est géo-repéré, dans les villes et territoires adhérents à RANN et dans d'autres territoires aussi.

### **3.3 Réseau de l'itinéraire culturel**

#### **3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau**

Le réseau RANN a été formellement établi en 2006. La structure est celle d'une association sans but lucratif de droit belge. Le siège est à Bruxelles, chez « Bruxelles Urbanisme et Patrimoine ».

La forme juridique du réseau porteur de l'itinéraire n'a pas changé depuis la dernière évaluation. En accord avec son statut juridique, RANN est ouvert à l'adhésion de membres institutionnels – villes, autorités régionales, institutions culturelles, musées - et x membres individuels de soutien.

Le secrétariat du RANN est formé par une coordinatrice et une assistante, qui sont présentes respectivement 2 jours et 3 jours par semaine. Le réseau doit travailler pour renforcer et soutenir le travail du secrétariat.

Ceci peut se réaliser à travers des voies différentes et complémentaires :

- Les groupes de travail thématiques constituent des espaces d'échange et des outils pour impliquer davantage les membres et peuvent fournir un soutien au secrétariat dans l'élaboration de propositions des stratégies du RANN ;
- L'accueil de stagiaires au secrétariat et au sein des institutions membres peut renforcer le travail des équipes ;
- La négociation avec les membres de détacher des membres du personnel pour travailler une partie du temps sur des projets du RANN, comme c'est le cas pour la Chaux-de-Fonds.

Le Réseau s'est doué d'un Bureau, formé par cinq membres, dont le Président, un vice-président, la secrétaire générale, la trésorière et un membre. Les membres du Bureau représentent 4 Pays, qui adhèrent au RANN (Belgique, Hongrie, Suisse et Norvège).

Le RANN assure une viabilité et durabilité économique, qui se base sur les fonds positifs du réseau dérivant des exercices précédents, des cotisations des membres et du soutien de la Région de Bruxelles-Capitale.

Le projet Art Nouveau Danube (INTERREG Danube), qui a été conduit entre 2017 et 2019, a assuré un budget de 1.650.000 € pour développer les actions prévues par le projet. Le RANN a participé au projet en tant que partenaire associé, sans bénéficier d'un budget propre.

Le projet Inside Art Nouveau, qui avait été soumis en janvier 2018 pour un appel Creative Europe, n'a pas été retenu. Dans ce cas, il est conseillé d'utiliser le travail fait pour préparer le dossier de soumission dans le cadre d'un prochain appel à projet, en révisant les parties qui ont été jugées faibles et en réadaptant le contenu aux nouvelles objectifs des programmes de financement.

#### **3.3.2 Composition actuelle du réseau par pays et type de membre**

Aujourd'hui, RANN inclut 28 membres, qui sont basés dans 15 Pays, 14 européens :

- Allemagne – 2 membres ;
- Autriche – 1 membre ;
- Belgique – 3 membres ;
- Espagne – 3 membres ;

- France – 3 membres ;
- Hongrie – membres ;
- Italie – 1 membre ;
- Lettonie – 1 membre ;
- Norvège – 1 membre ;
- Portugal – 1 membre ;
- Roumanie – 1 membre ;
- Serbie – 1 membre ;
- Slovénie – 5 membres ;
- Suisse – 1 membre.

Un membre est situé en dehors du Conseil de l'Europe, à Cuba : il s'agit de la ville de La Habana.

Les membres du réseau ont des statuts différents, s'agit de :  
9 villes ; 2 autorités régionales ; 1 université et 1 centre de recherche ; 14 institutions culturelles ; 2 acteurs du tourisme.

Afin de mieux répondre aux besoins des membres et du public, le secrétariat a lancé un sondage via un google form, pour recueillir les feedbacks sur les actualités et les événements ainsi que pour mieux comprendre les attentes auxquelles le RANN devra répondre dans le futur.

### **3.3.3 Extension du réseau depuis la dernière évaluation**

Depuis la dernière évaluation l'Itinéraire n'a pas reçu des nouvelles demandes d'adhésion. La seule adhésion est celle de la Maison Losseau (Belgique) qui a eu lieu courant le mois de décembre 2021.

### **3.3.4 Extension du réseau dans les trois années à venir**

Dans le dossier d'évaluation reçu, RANN prévoit d'élargir le réseau en incluant les membres suivants :

Maison Losseau, Mons – Belgique, qui a été incluse lors de la dernière Assemblée générale, qui a eu lieu à Aveiro (Portugal) le 7 décembre 2021.

Mairie d'Alcoi – Espagne ;

Ville de Palerme – Italie ;

Musée des Arts décoratifs de Prague - République Tchèque ;

Musée des arts appliqués de Vienne (MAK) – Autriche ;

Museum Wiesbaden à Wiesbaden – Allemagne.

La Maison Losseau a adhéré au réseau courant le mois de décembre 2021.

D'autres extensions peuvent être envisagées, car l'Itinéraire présente un grand potentiel de développement, tant dans les pays déjà impliqués, à travers l'engagement des nouvelles villes et institutions, que dans des pays qui pour l'instant ne sont pas impliqués.

La ville de Paris devrait être impliquée, tout comme d'autres villes en France ; en Italie des contacts avaient été pris à l'occasion du Forum des Itinéraires à Lucca (2017) mais depuis ni la Région Toscane ni les municipalités de la côte qui avaient été contactées ont rejoint le RANN.

En Europe le Royaume-Uni avec l'héritage des préraphaélites, la Fédération de Russie, sur les traces de Benois, Bakst et Diaghilev, le Luxembourg, qui conserve des beaux exemples de bâtiments influencés par l'école de Nancy, pourront être impliqués.

La thématique de l'Art Nouveau ouvre aussi à la possibilité de créer des coopérations avec d'autres continents, où l'art nouveau s'est aussi développé.

C'est le cas des Pays ibéro américains, des États-Unis (sur les traces de Louis Comfort Tiffany), ou encore des pays qui ont été inspirateurs de ce mouvement, comme le Japon.

Afin d'assurer une cohérence narrative à l'itinéraire et de faciliter la compréhension aux visiteurs et amateurs de cette période, il est conseillé de créer des sous-itinéraire thématiques, sur l'exemple des titre entre parenthèses.

Une autre action qui est suggérée pour élargir le réseau est la collaboration avec d'autres itinéraires culturels certifiés, avec lesquels il y ait des lieux d'intersection : c'est le cas de l'itinéraire Européen des Villes Thermales Historiques (EHTTA), caractérisées par des bâtiments conçus et construits selon les codes de l'art nouveau ; l'itinéraire Européen du patrimoine Juif, qui inclue des synagogues de cette époque ; ou encore l'itinéraire des cimetières significatifs en Europe, ou l'itinéraire des villes de la céramique.

Le travail avec d'autres itinéraires dans un même territoire permet de créer des actions plotes qui peuvent, par la suite, être exportées dans d'autres territoires, et de renforcer la communication avec les décideurs politiques au niveau local.

### **3.4 Outils de communication**

#### **3.4.1 Etat des lieux des outils de communication développés par le réseau (charte graphique, supports de communication, logo, canaux de communication, signalétique, cartes, etc.)**

Le RANN communique à travers son site web [www.artnouveau-net](http://www.artnouveau-net) et à travers les réseaux sociaux, en particulier Facebook, Instagram, LinkedIn et une chaîne Youtube.

Le site web du RANN ([www.artnouveau-net.eu](http://www.artnouveau-net.eu)) présente toutes les villes qui font partie de l'itinéraire et est traduit en anglais, français, portugais, norvégien, letton, catalan, italien, néerlandais, finnois, allemand et slovène.

Le site est bien indexé sur google (7<sup>ème</sup> si on recherche art nouveau Europe), mais il apparaît après le site <http://artnouveau.eu> de la Route Européenne de l'Art Nouveau (ANER).

Afin d'éviter toute confusion, il faudrait établir une modalité de coopération claire avec ANER dans les mois à venir.

À l'heure actuelle la page Facebook compte 9522 follower, a gagné une évaluation de 4,7 avec 39 commentaires.

La page publie les activités du RANN ainsi que les initiatives d'autres institutions qui peuvent intéresser le followers. Les posts provoquent des interactions avec le public.

Sur Facebook le groupe Art Deco, Art Nouveau & 20.(late 19.)Century Decoratif Art's ' Share Group a 228.314 membres : il est à envisager une prise de contact et un partage des posts sur ce groupe, afin d'augmenter la visibilité de la page vers un public déjà ciblé.

Un contest Facebook a été organisé à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Art Nouveau, en 2021 : il est conseillé , suite à l'analyse des forces et faiblesses de cette experience, de structurer une stratégie de campagnes Facebook pour attirer plus de followers, en ciblant le public souhaité.

Le profil Instagram du RANN (<https://www.instagram.com/reseauartnouveau-network/>) compte 1.508 followers : dans ce cas aussi des campagnes d'engagement pourront aider à augmenter davantage le public ainsi que la visibilité du RANN. Il est aussi conseillé de créer des liens avec d'autres profils des villes et d'institutions qui s'occupent de la même thématique.

Le profil LinkedIn du RANN (<https://www.linkedin.com/company/reseau-art-nouveau-network/>) compte 440 followers. La chaîne YouTube compte 83 abonnés et 40 vidéos y sont chargés. La dernière mise à jour a été faite en 2020.

Compte tenu du travail demandé par la gestion des profils et des pages sur les réseaux sociaux et des ressources humaines disponibles, il est conseillé d'ouvrir une réflexion au sein de l'équipe gestionnaire du RANN sur l'opportunité de bien structurer une stratégie de communication, afin de concentrer les efforts sur des actions nécessaires à renforcer la visibilité en ligne, à travers les réseaux sociaux les plus appropriés. Une possibilité pourrait être déléguer l'un des membres du RANN à s'occuper de l'un des réseaux sociaux, afin de décharger en partie l'équipe du secrétariat, qui doit se concentrer sur la coordination des actions du réseau à l'échelle européenne.

Une possibilité intéressante pour renforcer la visibilité du réseau qui n'implique pas un travail de fond, est la reprise de contact avec la Fondation Europeana. Europeana est une initiative de l'Union européenne, financée par le Connecting Europe Facility de l'Union européenne et les États membres de l'Union européenne. Europeana a été chargée de numériser les objets patrimoniaux européens afin de les rendre accessible gratuitement en ligne. Aujourd'hui la plateforme dispose de 29 734 524 Images, 21 984 501 textes, 771 193 audio, 527 749 vidéos, 17 723 objets 3D.

En 2017, RANN a créé un blog sur la plateforme Europeana au titre « *The Réseau Art Nouveau Network: European cooperation for the enhancement of Art Nouveau* » (<https://www.europeana.eu/it/blog/the-reseau-art-nouveau-network-european-cooperation-for-the-enhancement-of-art-nouveau>).

La plateforme présente un grand nombre d'objets numérisés de l'époque, souvent déjà répertoriés en galeries thématiques.

Des expositions sont aussi disponibles sur le site et peuvent faire l'objet de coopérations et de mutualisation de visibilité entre RANN et la Fondation (<https://www.europeana.eu/fr/art-nouveau>).

Un effort de communication devrait être fait aussi vers les revues et sites web dédiés à l'architecture et aux voyages qui s'adressent à un public de spécialistes (site de voyages pour architectes ou designers, étudiants des écoles de beaux-arts,...) ou au grand public.

Sur le web il y a une grande variété d'articles et de conseils de voyage pour découvrir le patrimoine Art Nouveau en Europe : ci-dessous quelques exemples.

<https://www.voyageursdumonde.fr/voyage-sur-mesure/magazine-voyage/5-villes-du-mouvement-art-nouveau-a-visiter-absolument>

<https://www.leparisien.fr/voyage/voyage-riga-l-autre-capitale-de-l-art-nouveau-08-12-2017-7440057.php>

<https://www.theguardian.com/travel/2016/mar/29/10-best-art-nouveau-cities-europe-prague-budapest-glasgow>

<https://www.afar.com/magazine/a-design-lovers-guide-to-art-nouveau-in-europe>

La prise de contact avec ces sites et organisations peut faciliter aussi la création et la labélisation par le RANN d'itinéraires urbains et transfrontaliers à proposer comme produits touristiques, en collaboration avec les membres du réseau.

### **3.4.2 Respect des Directives liées à l'utilisation du logo « Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe »**



L'itinéraire RANN respecte les directives liées à l'utilisation du logo « Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe », mais le logo est très peu utilisé. Il devrait être plus visible dans les pages internet et sur les réseaux sociaux directement créés et gérés par le secrétariat.

En fait, sur le site web du RANN on voit en haut des pages le logo de l'itinéraire, sans celui du Conseil de l'Europe, qui est affiché en bas de page. Hors, il faudra réfléchir à changer le logo en haut en utilisant à sa place le logo d'itinéraire certifié.

L'utilisation systématique du logo de certification contribue à mieux faire connaître la certification même et par conséquent contribue à renforcer la visibilité européenne de l'itinéraire.

L'analyse des sites web des membres montre que le logo du RANN et du RANN-Conseil de l'Europe n'est pas toujours visible sur les sites des membres et souvent n'est pas du tout utilisé, même chose pour ce qui concerne les affiches et brochures des expositions et visites. À part quelques exceptions (site web du musée de l'école de Nancy et Villa Majorelle) il n'y a pas de mentions et références au fait que les villes et institutions sont membres de ce Réseau européen.

Le logo, qui concourt à créer l'image et à donner la visibilité du réseau vis-à-vis du public, devrait faire partie des documents qui sont envoyés aux membres de manière systématique, et la vérification du matériel de visibilité devrait aussi être conduite par le secrétariat de manière régulière. Ainsi l'image commune pourra se consolider et chaque membre pourra être connu et reconnu en tant que partie d'un projet transfrontalier plus large.

Il est donc nécessaire, comme déjà recommandé dans le précédent rapport d'évaluation, que le secrétariat mette en place des procédures très simples et standardisées à faire suivre aux membres pour l'utilisation systématique du logo du RANN accompagné par le logo du Conseil de l'Europe.

Lors des interviews avec les membres du réseau, la question de la valeur ajoutée représentée par la certification d'Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe a été évoquée.

Pour cette raison, il est très important de rappeler à tous les membres du réseau ce que signifie d'être membre d'un Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe et quels sont les critères de certification et les valeurs: ceci peut être fait lors des Assemblées générales ou à l'occasion de séminaires ou webinaires, en invitant par exemple les représentants de l'Accord Partiel élargi sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe ou les représentants d'autres Itinéraires Culturels avec lesquels RANN pourrait créer des synergies.

Le rappel au programme des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe doit être présent de manière claire dans le site web du RANN : aujourd'hui un lien actif renvoie vers le site du Conseil de l'Europe, mais il n'y a pas d'explication sur la certification, les critères auxquels le RANN doit répondre et sur le travail que le RANN et ses membres font dans le cadre du Programme des Itinéraires (<https://www.artnouveau-net.eu/about-us/>). Même chose pour les profils et pages sur les réseaux sociaux, où il n'y a pas d'informations à cet égard.

Ces informations sont nécessaires pour faire comprendre le contexte et la signification de la certification itinéraire culturel du Conseil de l'Europe, qui différencie, renforce et donne plus de légitimité au RANN par rapport à d'autres routes, itinéraires, initiatives qui existent en Europe et qui mettent en valeur l'Art Nouveau.

En plus, dans la même page il est nécessaire d'expliquer les différences entre Union Européenne, Europa Nostra et Conseil de l'Europe, qui sont cités, car pour le grand public la différence entre ces organisations, institutions et initiatives européennes n'est pas claire.

La diffusion de brochures et de matériel d'information du RANN auprès des musées et offices du tourisme devra aussi faire l'objet d'une stratégie de communication capillaire sur les territoires, visant à donner plus de visibilité au réseau, et donc à mieux le faire connaître. Les brochures pourront aussi être téléchargeables à partir du site web du RANN et à partir des sites des membres.

#### **4. Conclusions et Recommandations**

##### **I. Liste des critères d'éligibilité des thèmes**

Depuis la dernière évaluation régulière, l'itinéraire Culturel Réseau Art Nouveau Network – RANN a continué à implémenter les valeurs et les thématiques présentés lors de la certification, en particulier la volonté commune à tous les artistes européens de cette époque d'innover, de créer, d'influencer l'autre et d'échanger, ce qui apporté une véritable dimension européenne à ce patrimoine, qui présente des nuance selon les territoires où il s'est développé. « *L'Art Nouveau est le reflet de nos valeurs culturelles et de l'importance du dialogue interculturel* » (<https://www.coe.int/fr/web/cultural-routes/reseau-art-nouveau-network>).

Le Comité Scientifique créé en 2019 a permis de mettre en cohérence et d'approfondir ces aspects, tout en assurant le partage de ces savoirs à travers plusieurs moyens : site web, réseaux sociaux, visites de terrain, ateliers pour enfants.

Pour continuer à développer la thématique au cours des années à venir, il est suggéré de mettre encore plus en avant le lien avec les valeurs européens dans le cadre des activités proposées par les membres et à la destination du grand public, afin que le RANN opère en tant que véritable ambassadeur des valeurs promues par le Conseil de l'Europe.

Il est aussi à prendre en compte l'opportunité de créer et baliser des sous-itinéraires thématiques, en déclinant les thèmes en fonction des territoires (Sur les traces d'architectes ou artistes, à la découverte du Liberty, ou des itinéraires liés aux architecture art nouveau dans les lieux de vacances, ou dans les villes thermales,...).

Comme déjà souligné, il est important de prévoir des séances d'échange et d'information pour les membres du réseau, au cours desquelles les principes et les valeurs du Conseil de l'Europe soient rappelés.

##### **II. Liste des priorités d'action**

En ce qui concerne la mise en œuvre des priorités d'actions, l'itinéraire RANN a développé des activités dans les cinq champs d'actions prioritaires. Les actions liées à la recherche ont été bien structurées grâce à la création formelle du Comité Scientifique, qui opère en stricte collaboration avec le secrétariat. Les travaux scientifiques doivent maintenant trouver des formes pour être transmis au public, à travers les activités sur le terrain.

Un autre effort que le RANN doit faire est de jouer de plus en plus un rôle fédérateur par rapport à ses membres, afin de donner un cadre cohérent aux actions de terrain, qui parfois semblent des initiatives particuliers des membres, sans des relations au contexte européen.

Les activités conduites par le RANN dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Art Nouveau vont complètement dans ce sens et constituent la base de travail pour les autres initiatives qui se déroulent au cours de chaque année. Le travail en commun des membres sur une thématique spécifique est fonctionnelle au renforcement du réseau et à la structuration de

dynamiques internes, d'un côté entre secrétariat et membres, de l'autre côté entre les membres. L'échange de pratiques et le mentoring entre membres est aussi une action à prévoir, même au sein des groupes de travail qui sont en cours de constitution.

Ce mode de fonctionnement « horizontal » souligne l'importance et la plus-value de faire partie d'un réseau européen.

Les thématiques sur lesquelles le RANN et ses membres ont travaillé représentent des clés de lecture innovantes pour mieux comprendre l'Art Nouveau à l'échelle Européenne : ces travaux pourront structurer la création d'itinéraires urbains ou européens, évoqués dans la première partie de ces conclusions, autour de ces mêmes thématiques.

Cette action permettra de rendre tangible au public la recherche scientifique conduite par le Comité Scientifique et par les Universités qui travaillent avec l'itinéraire.

La coopération avec d'autres itinéraires qui ont des éléments en commun, tels que l'itinéraire des villes thermales historiques, l'itinéraire des cimetières significatifs en Europe, ou encore l'itinéraire Culturel du Patrimoine Juif, pourront aussi donner d'autres clefs de lecture pour interpréter le patrimoine sur le terrain.

Une action sur laquelle le RANN pourra davantage travailler concerne les échanges entre jeunes européens, déjà à travers l'action pilote programme avec le réseau interuniversitaire CIVIS.

D'autres actions peuvent être envisagés entre écoles et lycées des villes qui font partie du réseau.

L'Art Nouveau est matière d'étude, en particulier dans les lycées et dans les écoles de beaux-arts, d'architecture et design. Des actions pilotes peuvent être créées en stricte collaboration avec les universités du réseau, par exemple en organisant un voyage d'étude qui s'adresse à des étudiants d'architecture venant de pays différents.

Ces activités permettent de créer un sens de citoyenneté européenne et de comprendre, à travers l'Art Nouveau, le principe fondateur du Conseil de l'Europe, « Tous différents - Tous égaux ». En plus, ce type d'actions permettent de travailler sur la question de l'identité culturelle européenne et sur la narration que les itinéraires peuvent offrir.

La pratique contemporaine de la culture et des arts est déjà présente à travers le réseau, mais peut être renforcée, à travers des coopérations avec des ateliers d'art et d'artisanat, avec les académies d'arts, avec les musées. De concours de design inspiré par les codes de l'Art Nouveau peuvent être organisés, toujours en impliquant les membres du RANN.

Le point sur lequel le RANN doit se concentrer pour le futur est le développement touristique. Ce point est lié à l'opportunité de créer et baliser sur le terrain des itinéraires qui se fondent sur des sous-thématiques précises. Il semble aussi important que RANN prenne contact avec les Offices de Tourisme des villes membres et avec des organisations qui s'occupent de ce tourisme culturel de niche, lié à l'architecture et aux courants artistiques.

Il faut prendre en compte que les villes membres du réseau sont déjà des destinations connues pour ce patrimoine : il faut que RANN joue le rôle fédérateur déjà évoqué dans ce contexte aussi. Les villes devront être présentées pas seulement comme destination "*standing alone*", mais comme étapes d'un réseau plus large.

La création d'un groupe de travail qui puisse analyser les développements de cet axe sera sans doute très utile.

L'implication des représentants à l'Accord Partiel Elargi des Pays traversés par le RANN doit aussi être explorée, afin de sensibiliser les ministères nationaux à la promotion du RANN à l'échelle européenne, nationale et locale.

### III. Liste des critères pour les réseaux

Le Réseau Art Nouveau Network – RANN a désormais une longue expérience.

Compte tenu des activités qui sont en cours de développement et en perspective, le RANN doit renforcer sa structure, qui présente des faiblesses du point de vue des ressources humaines.

Comme suggéré, le secrétariat actuellement formé par une coordinatrice et une assistante, qui sont présentes respectivement 2 jours et 3 jours par semaine, devrait être renforcé et soutenu par les groupe de travail en cours de structuration, par le détachement du personnel des villes et institutions membres de l'itinéraire, qui devraient inclure petit à petit dans leur travail quotidien les actions développées avec l'itinéraire. Enfin un autre moyen de renforcer l'équipe est la création de conventions de stage avec les universités qui travaillent avec RANN.

Du point de vue des membres, le RANN peut réfléchir à d'autres extensions, car l'itinéraire présente un grand potentiel de développement.

Une stratégie doit être mise en place, avec des échéances et des priorités pour contacter de manière efficace les villes et organisations.

La collaboration avec d'autres itinéraires certifiés pourra aussi faciliter l'adhésion de nouveaux membres.

La question de la visibilité doit aussi être prise en compte au cours des années à venir.

Le secrétariat, avec les instances de l'associations et les membres, devront réfléchir à une stratégie de moyen et long terme afin d'assurer l'utilisation systématique du logo RANN itinéraire culturel du Conseil de l'Europe et pour donner toutes les informations le programme et ses valeurs.

Les recommandations suggérées dans ce rapport visent surtout à consolider davantage et à guider les prochaines phases d'évolution de cet itinéraire, qui trouve toute sa place au sein de l'ensemble des itinéraires culturels et qui détient un potentiel extraordinaire de développement.

En synthèse, les recommandations principales sont les suivantes :

- Planifier et baliser au niveau local des itinéraires sur des thématiques ponctuelles pour faciliter les narrations européennes du patrimoine Art Nouveau ;
- Elargir le comité scientifique en incluant des membres experts dans des domaines tels que le tourisme culturel et durable, le marketing culturel et touristique, afin d'enrichir et rendre concrètes les réflexions et les recherches conduites ;
- Encourager le travail avec les autres itinéraires culturels certifiés qui ont des éléments en commun, ou qui croisent les mêmes territoires ;
- Créer des actions pilotes pour développer les échanges entre jeunes européens, en impliquant les écoles, les lycées et les universités des villes membres ;
- Créer des actions pilotes pour renforcer la pratique contemporaine de la culture et des arts ;
- Prendre contact avec des organisations qui s'occupent de tourisme culturel de niche, basé sur les influences artistiques et architecturales, ainsi que avec les offices de tourisme des villes membres afin de commencer à élaborer des produits touristiques en réseau ;
- Sensibiliser et engager les instances nationales et locales ;
- Renforcer l'équipe à travers le détachement du personnel des institutions membres ou à travers des programmes de stage.
- Proposer des séances d'information sur le programme des itinéraires culturels consacrées aux membres du réseau et aux acteurs locaux ;
- Renforcer la visibilité du logo du RANN – Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe.

Résumé de recommandations ainsi que celles de l'expert lors de l'évaluation précédente de l'itinéraire:

CRITERES		Recommandations Evaluation Précédente 2017-2018	L'itinéraire a-t-il répondu à la recommandation depuis la dernière évaluation ?		Recommandations Evaluation en cours 2021-2022
			OUI	NON	
I. Thème de l'itinéraire culturel			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Création d'itinéraires sur des thématiques ponctuelles pour faciliter les narrations européennes du patrimoine.
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
II. Priorités d'action	Coopération en matière de recherche et de développement	Nécessité de créer un comité scientifique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Elargir le comité scientifique en incluant des membres experts dans des domaines tels que le tourisme culturel et durable, le marketing culturel et touristique,...
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine Européen		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Encourager le travail avec les itinéraires culturels qui ont des éléments en commun.
	Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Création d'actions pilotes pour développer les échanges entre jeunes européens, en impliquant les écoles, les lycées et les universités des villes membres.
	Pratique contemporaine de la culture et des arts		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Création d'actions pilotes pour renforcer la pratique contemporaine de la culture et des

					arts.
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Tourisme culturel et développement culturel durable	Les actions en matière de tourisme culturel et durable sont en priorité développés par ANER (Barcelone), mais pas par les autres membres.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Création d'itinéraires balisés sur le terrain et prise de contact avec des organisations qui s'occupent de ce type de tourisme culturel de niche, ainsi que avec les offices de tourisme des villes membres.
					Prise de contact avec les représentants à l'APE des Pays traversés par l'itinéraire et actions visant à la visibilité de l'itinéraire via les sites web et les supports institutionnels consacrés au tourisme et à la culture (Organisations du tourisme nationales,...).
		Sensibilisation des décideurs et des acteurs de terrain aux enjeux du patrimoine et à sa conservation	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sensibilisation et engagement des instances nationales et locales.
III. Réseau de l'itinéraire culturel		Opportunité de créer des synergies avec d'autres itinéraires certifiés	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Créer des synergies avec d'autres itinéraires certifié et impliquer d'autres villes et institutions significatives pour la mise en valeur de la thématique Art Nouveau, en Europe et au-delà.
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Renforcer l'équipe à travers le détachement du personnel des

				institutions membres ou à travers des programmes de stage.
Outils de communication	Nécessité d'utiliser le logo sur tous les supports de visibilité de l'itinéraire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Insérer dans le site les informations sur le programme des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe, en mettant en valeur la certification du RANN.

## 5. Liste des Références

Tous les documents qui ont été soumis par l'itinéraire pour l'évaluation ont été analysés.

Les interviews aux représentants du réseau ont aussi été prises en compte.

Sites web consultés :

<https://www.artnouveau-net.eu>  
<https://www.facebook.com/ReseauArtNouveauNetwork>  
<https://www.instagram.com/p/CWEIPDeIjv8/>  
<https://www.linkedin.com/in/R%C3%A9seau%20Art%20Nouveau%20Network?fbclid=IwAR0h3pT4NL6LeFr6cdCrPY2GeZsel4ds2X9is6lxGGpEzIJSZNYpSnsXX0>  
<https://www.europeana.eu/it/blog/the-reseau-art-nouveau-network-european-cooperation-for-the-enhancement-of-art-nouveau>  
<https://www.europeana.eu/fr/art-nouveau>  
<https://www.badnauheim.de>  
[www.jugendstilverein.de](http://www.jugendstilverein.de)  
<https://www.mathildenhoehe.eu/homepage>  
<https://www.wienmuseum.at>  
[www.wienmuseum.at/](http://www.wienmuseum.at/)  
[www.civa.brussels/fr](http://www.civa.brussels/fr)  
[www.hortamuseum.be/en/Welcome](http://www.hortamuseum.be/en/Welcome)  
[www.urban.brussels/fr](http://www.urban.brussels/fr)  
<http://www.habananuestra.cu>  
<https://ajuntament.barcelona.cat/paisatgeurba/ca>  
<https://melillamonumental.es>  
<http://www.terrassa.cat/museu>  
<https://www.nancy.fr>  
<https://museeecole-denancy.nancy.fr/accueil-2676.html>  
<https://museeecole-denancy.nancy.fr/lavillamajorelle-2887.html>  
[www.imm.hu](http://www.imm.hu)  
<http://szegedtourism.hu/en/home/>  
[www.lombardiabeniculturali.it](http://www.lombardiabeniculturali.it)  
<https://jugendstils.riga.lv/eng>  
[www.jugendstilsenteret.no](http://www.jugendstilsenteret.no)

<http://mca.cmaveiro.pt>  
[www.oradeaheritage.ro/contact/?lang=en](http://www.oradeaheritage.ro/contact/?lang=en)  
[www.subotica.rs/index/index/lq/en](http://www.subotica.rs/index/index/lq/en)  
[www.ljubljana.si/en/](http://www.ljubljana.si/en/)  
[www.zvkds.si/en](http://www.zvkds.si/en)  
[www.ff.unilj.si/en](http://www.ff.unilj.si/en)  
[www.chaux-defonds.ch](http://www.chaux-defonds.ch)  
<https://www.voyageursdumonde.fr/voyage-sur-mesure/magazine-voyage/5-villes-du-mouvement-art-nouveau-a-visiter-absolument>  
<https://www.leparisien.fr/voyage/voyage-riga-l-autre-capitale-de-l-art-nouveau-08-12-2017-7440057.php>  
<https://www.theguardian.com/travel/2016/mar/29/10-best-art-nouveau-cities-europe-prague-budapest-glasgow>  
<https://www.afar.com/magazine/a-design-lovers-guide-to-art-nouveau-in-europe>

#### **6. Annexe 1 : Programme de visite sur le terrain et/ ou d'entretiens en ligne avec la direction du réseau et les membres du réseau**

Entretien téléphonique avec Mme Erika GIULIANI, coordinatrice du Réseau :16 novembre 2021

Entretien téléphonique avec Mme Marikit TAYLOR, Trésorière et membre du comité scientifique du Réseau. Mme Marikit est aussi détachée de la ville de Chaux-de-Fonds pour soutenir le travail du Secrétariat : 6 décembre 2021

Entretien téléphonique avec Mme Valérie THOMAS, Mairie de Nancy et Villa Majorelle : 7 décembre 2021

Entretiens téléphonique et échange email avec Karel Pollak, personne de contact, Ville de Ljubljana : courant début décembre 2021

Entretien téléphonique avec Mme Francesca VARALLI, Région Lombardie : 9 décembre 2021

#### **7. Annexe 2 : liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert**

Veillez noter que, bien que le score final obtenu dans la liste de contrôle puisse fournir une indication de la conformité de l'itinéraire aux critères de certification, ce score a néanmoins un caractère non contraignant car il doit être confirmé par l'analyse documentaire et les résultats de la visite sur le terrain.

La liste de contrôle doit être insérée à la fin du rapport (en format Word) et également soumise en format Excel.



**LISTE DE CONTRÔLE POUR L'EVALUATION à DESTINATION DE L'EXPERT**

			QUESTIONS	Oui	Non
<b>3.1 THEME</b>	1	Le thème de l'itinéraire culturel représente-t-il une valeur commune - historique, culturelle ou patrimoniale - dans plusieurs pays européens ?	x		
	2	Le thème de l'itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour des échanges culturels et éducatifs pour les jeunes ?	x		
	3	Le thème de l'itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour des activités innovantes ?	x		
	4	Le thème de l'itinéraire culturel, offre-t-il une base solide pour le développement de produits de tourisme culturel ?	x		
	5	Le thème a-t-il été étudié / développé par des universitaires / experts de différentes régions d'Europe ?	x		
<b>3.1 CHAMPS D'ACTION PRIORITAIRES</b>	<b>3.2.1 Coopération en recherche et développement</b>	6	L'itinéraire offre-t-il une plate-forme de coopération pour la recherche et le développement de valeurs / thèmes culturels européens ?	x	
		7	L'itinéraire joue-t-il un rôle fédérateur autour de grands thèmes européens, permettant de réunir des savoirs dispersés ?	x	
		8	L'itinéraire montre-t-il en quoi ces thèmes sont représentatifs des valeurs européennes partagées par plusieurs pays européens ?	x	
		9	L'itinéraire illustre-t-il le développement de ces valeurs et la variété des formes qu'elles peuvent prendre en Europe ?	x	
		10	L'itinéraire dispose-t-il d'un réseau d'universités et d'un centre de recherche travaillant sur son thème au niveau européen ?	x	
		11	L'itinéraire a-t-il un comité scientifique multidisciplinaire ?	x	
		12	Le comité scientifique travaille-t-il sur son thème au niveau européen ?	x	
		13	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et / ou à ses activités au niveau théorique ?	x	
		14	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et / ou à ses activités au niveau pratique ?	x	
		15	Les activités de l'itinéraire prennent-elles en compte et expliquent-elles la signification historique du patrimoine européen matériel et immatériel ?	x	
	16	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles les valeurs du Conseil de l'Europe ?	x		

		17	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le label des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe ?	x	
		18	Les activités de l'itinéraire fonctionnent-elles conformément aux chartes et conventions internationales sur la préservation du patrimoine culturel ?	x	
		19	Les activités de l'itinéraire identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans des destinations rurales ?		x
		20	Les activités de l'itinéraire identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans les zones industrielles en cours de restructuration économique ?		x
		21	Les activités de l'itinéraire valorisent-elles le patrimoine des minorités ethniques ou sociales en Europe ?		x
		22	Les activités de l'itinéraire contribuent-elles à une meilleure compréhension du concept de patrimoine culturel, de l'importance de sa préservation et de son développement durable ?	x	
		23	Les activités de l'itinéraire mettent-elles en valeur le patrimoine physique et immatériel, expliquent-elles son importance historique et mettent-elles en évidence ses similitudes dans les différentes régions d'Europe ?	x	
		24	Les activités de l'itinéraire tiennent-elles compte et promeuvent-elles les chartes, conventions, recommandations et travaux du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO et de l'ICOMOS relatifs à la restauration, à la protection et à la valorisation du patrimoine, au paysage et à l'aménagement du territoire (Convention Culturelle Européenne, Convention de Faro, Convention Européenne du Paysage, Convention du Patrimoine Mondial, ...) ?	x	
	3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	25	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour développer une meilleure compréhension du concept de citoyenneté européenne ?	x	
		26	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur la valeur d'une nouvelle expérience personnelle en visitant des lieux divers ?	x	
		27	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour encourager l'intégration sociale et les échanges des jeunes de différentes origines sociales et régions d'Europe ?	x	
		28	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour offrir des possibilités de collaboration pour les institutions scolaires à différents niveaux ?	x	
		29	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur des expériences personnelles et réelles à travers l'utilisation de lieux et de contacts ?	x	
		30	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre en place des projets pilotes avec plusieurs pays participants ?	x	

		31	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour donner lieu à des activités de coopération associant des institutions scolaires à différents niveaux ?		x
	3.2.4 Pratiques culturelles et artistiques contemporaines	32	Les activités culturelles de l'Itinéraire (liées aux pratiques culturelles et artistiques contemporaines) favorisent-elles le dialogue interculturel et les échanges multidisciplinaires entre diverses expressions artistiques dans les pays européens ?	x	
		33	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des projets artistiques établissant des liens entre le patrimoine culturel et la culture contemporaine ?	x	
		34	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des pratiques artistiques culturelles et contemporaines innovantes* en les reliant à l'histoire du développement des compétences ?		x
		35	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles la collaboration entre les amateurs de culture et les professionnels à travers des activités pertinentes et la création de réseaux ?**		x
		36	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles le débat et l'échange - dans une perspective multidisciplinaire et interculturelle - entre diverses expressions culturelles et artistiques dans différents pays d'Europe ?	x	
		37	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des activités et des projets artistiques explorant les liens entre patrimoine et culture contemporaine ?	x	
		38	Les activités culturelles de l'Itinéraire mettent-elles en évidence les pratiques les plus innovantes et créatives ?	x	
		39	Les activités culturelles de l'Itinéraire lient-elles ces pratiques innovantes et créatives à l'histoire du développement des compétences ?***		x
		3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable	40	Les activités de l'itinéraire (pertinentes pour le développement du tourisme culturel durable) facilitent-elles la formation de l'identité locale, régionale, nationale et / ou européenne ?	x
	41		Les activités de l'itinéraire impliquent-elles activement 3 moyens principaux de sensibilisation à leurs projets culturels : la presse écrite, la radiodiffusion et les réseaux sociaux ?	x	
	42		Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre communautés et cultures urbaines et rurales ?		x
	43		Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre régions développées et défavorisées ?	x	
	44		Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre différentes régions (sud, nord, est, ouest) de l'Europe ?	x	
	45		Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre cultures majoritaires et minoritaires (ou autochtones et immigrées) ?		x
	46		Les activités de l'itinéraire ouvrent-elles des possibilités de coopération entre l'Europe et les autres continents ?	x	

		47	Les activités de l'itinéraire attirent-elles l'attention des décideurs sur la nécessité de protéger le patrimoine dans le cadre du développement durable du territoire ?	x	
		48	Les activités de l'itinéraire visent-elles à diversifier les offres de produits, services et activités culturels ?	x	
		49	Les activités de l'itinéraire développent-elles et offrent-elles des produits, des services ou des activités de tourisme culturel de qualité au niveau transnational ?		x
		50	Les activités de l'itinéraire développent-elles des partenariats avec des organisations publiques et privées actives dans le secteur du tourisme ?		x
		51	Le réseau a-t-il préparé et utilisé des outils tout au long de l'itinéraire pour augmenter le nombre de visiteurs et l'impact économique de l'itinéraire sur les territoires traversés ?		x
3.3 RESEAU		52	L'itinéraire représente-t-il un réseau impliquant au moins trois Etats membres du Conseil de l'Europe ?	x	
		53	Le thème de l'itinéraire a-t-il été choisi et accepté par les membres du réseau ?	x	
		54	Le cadre conceptuel de l'itinéraire a-t-il été fondé sur des bases scientifiques ?	x	
		55	Le réseau implique-t-il plusieurs Etats membres du Conseil de l'Europe dans l'ensemble ou dans une partie de son / ses projet(s) ?	x	
		56	Le réseau est-il financièrement viable ?	x	
		57	Le réseau a-t-il un statut juridique (association, fédération d'associations, GEIE, ...) ?	x	
		58	Le réseau fonctionne-t-il démocratiquement ?	x	
		59	Est-ce que le réseau précise ses objectifs et ses méthodes de travail ?	x	
		60	Est-ce que le réseau précise les régions concernées par le projet ?	x	
		61	Est-ce que le réseau précise ses partenaires et les pays participants ?	x	
		62	Est-ce que le réseau précise les champs d'action impliqués ?	x	
		63	Est-ce que le réseau précise la stratégie globale du réseau à court et à long terme ?	x	
		64	Est-ce que le réseau identifie les participants et partenaires potentiels dans les Etats membres du Conseil de l'Europe et / ou dans d'autres pays du monde ?	x	
		65	Est-ce que le réseau fournit des détails sur son financement (rapports financiers et / ou budgets d'activités) ?	x	
		66	Est-ce que le réseau fournit des détails sur son plan opérationnel ?	x	
	67	Est-ce que le réseau joint le(s) texte(s) de base confirmant son statut juridique ?	x		

3.4 OUTILS DE COMMUNICATION		68	L'itinéraire a-t-il son propre logo ?	x		
		69	Tous les partenaires du réseau utilisent-ils le logo sur leurs outils de communication ?		x	
		70	L'itinéraire a-t-il son propre site web dédié ?	x		
		71	Le site Web est-il disponible en anglais et en français ?	x		
		72	Le site Web est-il disponible dans d'autres langues ?	x		
		73	Le réseau utilise-t-il efficacement les réseaux sociaux et le Web 2.0 ?	x		
		74	Le réseau publie-t-il des brochures sur l'itinéraire ?	x		
		75	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en anglais ?	x		
	76	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en français ?	x			
	Pour les Itinéraires culturels certifiés du Conseil de l'Europe :	77	Le titre «Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe» est-il présent sur tous les supports de communication (y compris les communiqués de presse, les sites Web, les publications, etc.) ?		x	
		78	Le logo de certification est-il présent sur tous les supports de communication ?		x	
		79	Le logo de certification est-il utilisé conformément aux directives d'utilisation (taille et emplacement, ...) ?	x		
		80	Les logos (Itinéraire culturel + certification) sont-ils fournis à tous les membres de l'itinéraire ?	x		
		81	Le logo de certification apparaît-il sur les panneaux indiquant l'itinéraire culturel ?		x	
	<b>SCORE</b>				<b>66</b>	<b>16</b>

